



Résultats de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

1. La Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé avait un ordre du jour chargé couvrant le plan stratégique à moyen terme 2008-2013 et le projet de budget programme 2010-2011 ; les questions techniques et sanitaires avec 10 points subsidiaires ; les questions financières, y compris le rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes et le barème des contributions pour l'exercice 2010-2011 ; la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé ; le rapport du vérificateur intérieur des comptes ; et les questions relatives au personnel. En tout, l'Assemblée de la Santé a adopté 15 résolutions et une décision.

2. Le Directeur général, dans son allocution, a noté que le monde était confronté à des crises multiples, notamment la crise financière et le ralentissement économique mondial. En plus, il était confronté à la perspective de la première pandémie de grippe du siècle. Elle a souligné que les préoccupations concernant une pandémie ne devaient pas occulter ou interrompre les autres programmes de santé essentiels et qu'une riposte efficace de santé publique aux menaces dépendait de l'existence de systèmes de santé solides et exhaustifs et offrant une couverture universelle jusqu'au niveau communautaire.

3. L'Assemblée de la Santé a écouté deux intervenants invités : le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, et Mme Sarah Brown, responsable de la White Ribbon Alliance for Safe Motherhood. Dans son allocution, M. Ban a dit qu'il avait fait de la santé une de ses priorités essentielles en tant que Secrétaire général et il a instamment demandé aux délégations de mettre la solidarité au coeur de la riposte du monde à la flambée de grippe A (H1N1), ajoutant que chacun doit avoir accès aux médicaments et aux vaccins et qu'il est nécessaire d'échanger les échantillons viraux et les données. Mme Brown, pour sa part, a indiqué combien il était vital de réduire les taux de mortalité maternelle pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, faisant observer que c'est dans le domaine de l'objectif du Millénaire pour le développement 5 (Améliorer la santé maternelle) que les progrès avaient été les plus modestes.

COMMISSION A

4. La Commission A a traité plusieurs problèmes de santé publique pressants et difficiles et a transféré deux points subsidiaires de l'ordre du jour à la Commission B (voir le paragraphe 12 ci-dessous).

5. La Commission A a commencé ses travaux par l'examen de la préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages, ainsi que des travaux de la réunion intergouvernementale. Un projet de résolution sur la question a été approuvé.

6. Cinq autres projets de résolution ont été approuvés par consensus au titre des questions techniques et sanitaires : Prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables ; Soins de santé primaires, renforcement des systèmes de santé compris ; Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé ; Médecine traditionnelle ; et Tuberculose multirésistante et ultrarésistante : prévention et lutte.

7. Un projet de résolution portant ouverture de crédits qui approuvait le projet de budget programme pour l'exercice 2010-2011 a également été approuvé par la Commission.

COMMISSION B

8. La plupart des points de l'ordre du jour examinés par la Commission B concernaient les questions financières et les questions relatives au personnel, mais elle a également examiné deux points subsidiaires au titre des questions techniques et sanitaires transférés de la Commission A. En tout, huit projets de résolution et un projet de décision ont été approuvés par la Commission B.

9. La Commission a commencé ses travaux par l'examen de la situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé. Un projet de résolution a été proposé par un Etat Membre et il a été procédé à un vote par appel nominal, conformément à l'article 72 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé. Le projet de résolution a été approuvé par 92 voix contre six, avec cinq abstentions.

10. Concernant le point de l'ordre du jour consacré aux questions relatives au programme et au budget, la Commission a examiné les points suivants : Budget programme 2006-2007 : appréciation de l'exécution et Exécution du budget programme 2008-2009 : rapport intérimaire. Elle a également examiné le rapport du vérificateur intérieur des comptes. Au titre des questions financières, en plus du rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes, la Commission a approuvé des projets de résolution sur les points suivants : rapport financier intérimaire non vérifié sur les comptes de l'OMS pour 2008 ; état du recouvrement des contributions ; barème des contributions 2010-2011 ; et amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière.

11. Sur les questions relatives au personnel, deux projets de résolution ont été approuvés, le premier sur les amendements au Statut du Personnel et le deuxième sur les traitements du personnel hors classes et du Directeur général. Un projet de décision sur la nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS a également été approuvé.

12. Les deux points relatifs aux questions techniques et sanitaires transférés de la Commission A étaient les suivants : Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : Stratégie et plan d'action mondiaux et Rapports de situation sur des questions techniques et sanitaires. Les discussions ont été constructives et la Commission a approuvé un projet de résolution intitulé Stratégie et plan d'action mondiaux pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle.

= = =